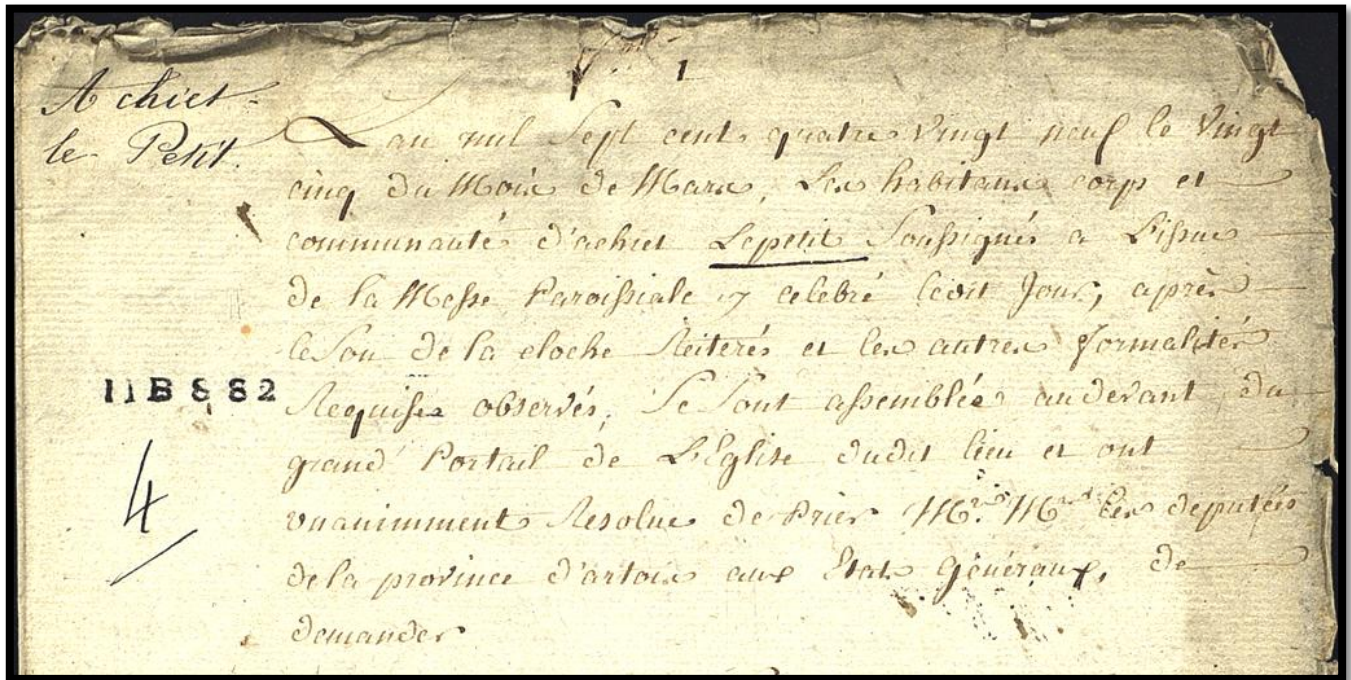


PANNEAU 2

En route vers les états généraux !



Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2 B 882



Question 1 : Le cahier de doléances d'Achiet-le-Petit

Complète le préambule :

« L'an, le vingt-cinq du mois de mars, les habitans, corps et communauté d'.....soussignés, à l'issue de laparoissiale y célébré le dit jour, après le son de laréitérés, et les autres formalités requises observés, se sont assemblés au devant du grand portail de l'.....dudit lieu, et ont unanimement résolue de prier MM. Lesde la province d'.....auxde demander :

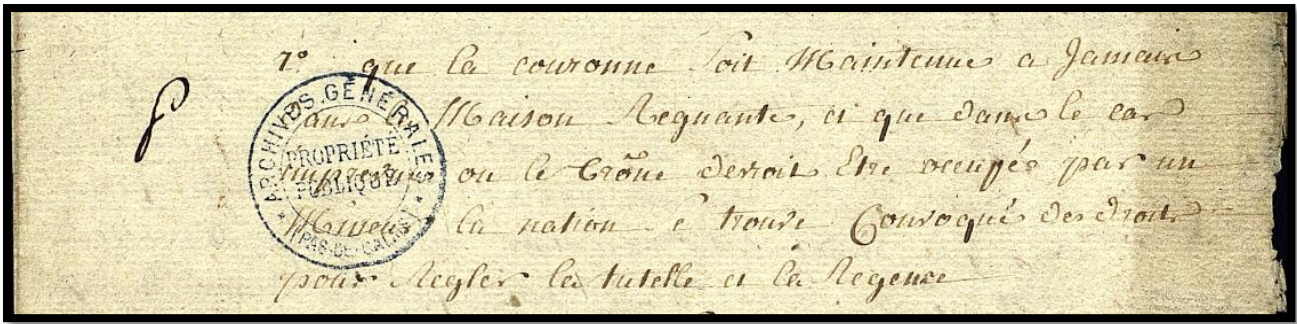


Question 2 : Où les habitants se réunissent-ils ?



Question 3 : Donne un synonyme de « **doléance** »

.....



Question 4 : Les habitants d'Achiet-le-Petit souhaitent-ils changer de régime ?

OUI / NON



Question 5 : Quelle est la phrase qui le montre ?



Question 6 : Quels sont les trois Ordres ?

.....

.....

.....



Question 7 : Parmi eux, quels sont les deux ordres privilégiés ?

.....

.....

6. que la Repartition et Charge sur les terres
soient faite en regard de leur valeur: et que ces
Même charge soient supportés par les trois ordres
sans aucun privilège



Question 8 : Dans ce paragraphe, que réclament les habitants ?

16. la suppression de toutes les Aualités & corvées Seigneuriales
en artois
17. L'unité d'une Mesure, d'un Poids, d'une Aune dans
tout le Royaume



Question 9 : Que demandent les habitants dans ces paragraphes ?



Question 10 : En quoi cela est important dans leur vie courante ?



Question 11 : Trois conditions sont nécessaires pour pouvoir participer à la rédaction des

cahiers de doléances. Lesquelles ?





Question 12 : Les paysans pauvres sont-ils concernés ?

OUI / NON



Question 13 : Combien de députés représentent l'Artois à Versailles ?

28

14

488



Question 14 : Quand débutent les États généraux à Versailles ?

14 juillet 1789

5 mai 1789

20 avril 1789

Glossaire

Corvée : travail gratuit et obligatoire effectué par les paysans pour le seigneur.

Banalité : taxes payées au seigneur pour l'utilisation de son four, de son moulin ou de son pressoir.

Privilège : droit accordé à une personne ou à un groupe de pouvoir faire quelque chose ou de bénéficier d'un avantage. Le clergé et la noblesse ne paient pas l'impôt. Seuls les nobles peuvent porter l'épée et chasser.

États généraux : assemblées extraordinaires réunissant les trois ordres convoqués par le Roi pour traiter d'une crise politique.